

DRÔME ET ARDÈCHE

LA BÂTIE-ROLLAND

Le champion européen de la semence agricole s'ouvre au bio

Alors que la loi Egalim (2018) pourrait déstabiliser Top Semence à l'export, cette union de coopératives agricoles, basée près de Montélimar, s'apprête à investir dans une unité de travail 100 % verte.

Cocorico, la France peut encore compter sur l'union de coopératives agricoles Top Semence pour trôner en tête de la production européenne de semences et revendiquer le titre de champion du monde de l'export.

Mais sa position est fragile, avec une concurrence elle aussi européenne et mondiale, et une administration française qui n'épargne rien. La loi Egalim interdira bientôt l'export de produits agricoles traités, même dans les pays qui autorisent encore ces traitements. « Dans trois ans, on ne réalisera plus 50 % de notre chiffre d'affaires à l'export », conclut le directeur général Didier Nury.

■ « Plusieurs millions d'euros »

Fataliste, certes. Défaitiste, certainement pas. Le conseil d'administration de ce fleuron méconnu jusqu'aux plus hautes sphères (« vous n'êtes pas dans les grands circuits du lobbying » a parfaitement résumé le préfet de la Drôme Hugues Moutouh lors de sa visite des installations près de Montélimar, jeudi 18 mars) vient



La Top Semence est le premier semencier européen en termes de production et leader mondial à l'export. Ici deux casiers remplis de blé dur et de graines de tournesol. Photo Le DL/J.A.

tout juste de valider un chantier de « plusieurs millions d'euros ».

Pendant que ce budget s'affine pour la construction d'une unité de travail spécialisée dans l'agriculture biologique, Top Semence donne le cap de façon claire : amorcer sa « transition » pour « répondre à un défi sociétal et environnemental ». Et comme on ne mélange pas le bio avec l'agriculture conventionnelle, l'unité qui sera créée d'ici « deux ou trois ans » dans le site de La Bâtie-Rolland sera « 100 % bio », confirme Didier Nury.

■ « Souveraineté alimentaire »

« Vous répondez à l'impératif de nourrir la planète, on est en plein dans la thématique de la souveraineté alimentaire défendue par le président de la République », se réjouit le préfet de la Drôme, après avoir touché du doigt la diversité des semences récoltées, séchées, triées, mises en sacs et expédiées par Top Semence. Du blé dur pour pâtes et semoule, du maïs pour la plus célèbre marque de grandes surfaces, du tournesol pour huile et biocarburant ou en-

core de l'ail drômois.

Pourtant, l'avenir est à la découverte de nouvelles espèces à produire dans le quart sud-est de la France où règnent la coopérative et ses satellites, explique le président du conseil d'administration, Yves Courbis. « Protéines végétales » et « légumineuses » en tête, à l'instar de la lentille, du quinoa ou du haricot. Chaque année, 13 % du chiffre d'affaires de 54 millions d'euros est injecté dans la recherche, « autant que la pharmaceutique ».

Joël AUDRAN

REPÈRES

■ Top Semence en chiffres-clés

- 1949, date de création à La Bâtie-Rolland.
- 11 coopératives agricoles réunies.
- 1 200 agriculteurs multiplicateurs.
- 1^{er} producteur de semences en Europe.
- 1^{er} exportateur mondial (un milliard d'excédent commercial).
- 54 millions d'euros de chiffre d'affaires.